



DOSSIER DE PRESSE

23.12.2020

Personnes de contact

M. Philippe Nendaz, président du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey, 079 808 51 49

M. Frédéric Pralong, directeur du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey, 076 303 66 09



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fusion des cinq CMS des districts de Sion, Hérens et Conthey

Les cinq centres médico-sociaux (CMS) des trois districts de Sion, Hérens et Conthey fusionnent. Dès le 1^{er} janvier 2021, ils formeront une seule entité dénommée CMS régional de Sion-Hérens-Conthey. Les sites locaux sont maintenus, de même que tous les postes de travail. Ce regroupement vise à renforcer les structures existantes afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et de permettre aux habitants de chaque région de bénéficier des mêmes prestations.

Dès le 1^{er} janvier 2021, les CMS subrégionaux de Sion, du val d'Hérens, du Coteau, du vallon de la Printse et des Coteaux du soleil seront réunis au sein du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey. Au total, 500 collaborateurs, 16 communes et 3 districts sont concernés par ce regroupement validé en juin 2020 par les représentants des communes concernées.

Les postes de travail seront maintenus de même que les sites du Coteau, d'Hérens, Nendaz, Sion et des Coteaux du Soleil, ceci afin de garantir une relation de proximité avec la population.

Cette régionalisation vise à harmoniser l'accès aux prestations du service social et des soins sur l'ensemble des sites. De plus, des pôles de compétences spécifiques notamment dans les domaines des soins psychiatriques et palliatifs, de l'ergothérapie ou de la physiothérapie pourront être développés. Le renforcement des structures permettra aussi de mieux faire face aux multiples défis qui attendent les CMS dans les années à venir, à savoir le vieillissement de la population, la volonté de renforcer les capacités de maintien à domicile et la fragilité sociale d'une partie de la population.

Présidé par Philippe Nendaz, le CMS régional de Sion-Hérens-Conthey sera dirigé par l'actuel directeur du CMS subrégional de Sion, Frédéric Pralong. Ce dernier sera secondé par 3 cheffes de services. Les directeurs actuels des CMS subrégionaux occuperont tous une fonction cadre au sein de la nouvelle organisation, que ce soit comme directeur, chef de service ou chef de site avec un taux d'activité redimensionné d'un commun accord. Les chefs de site seront responsables de prestations organisées au niveau local et soutiendront la direction dans la mise en œuvre de la régionalisation.

Dès le 1^{er} janvier 2021, un nouveau logo traduira visuellement la régionalisation des CMS, mettant en évidence les 3 districts.

Le CMS de Sion-Hérens-Conthey est le quatrième à se régionaliser après ceux de Sierre, du Haut-Valais et de la région de Monthey, suivant ainsi les recommandations du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

CMS et communes concernés par la fusion

La fusion des cinq CMS subrégionaux concerne 500 collaborateurs, 16 communes pour une population totale de près de 87'500 personnes.

CMS de **Sion** Sion et Veysonnaz

- Bassin de population **35'312** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 235

CMS du **Coteau** Arbaz, Ayent, Grimisuat, Savièse

- Bassin de population **16'427** habitants
- Année de création 1997
- Nombre de collaborateurs 83

CMS du **Val d'Hérens** Evolène, Hérémece, Mont-Noble, St-Martin, Vex

- Bassin de population **6'804** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 44

CMS du **Vallon de la Printse** Nendaz

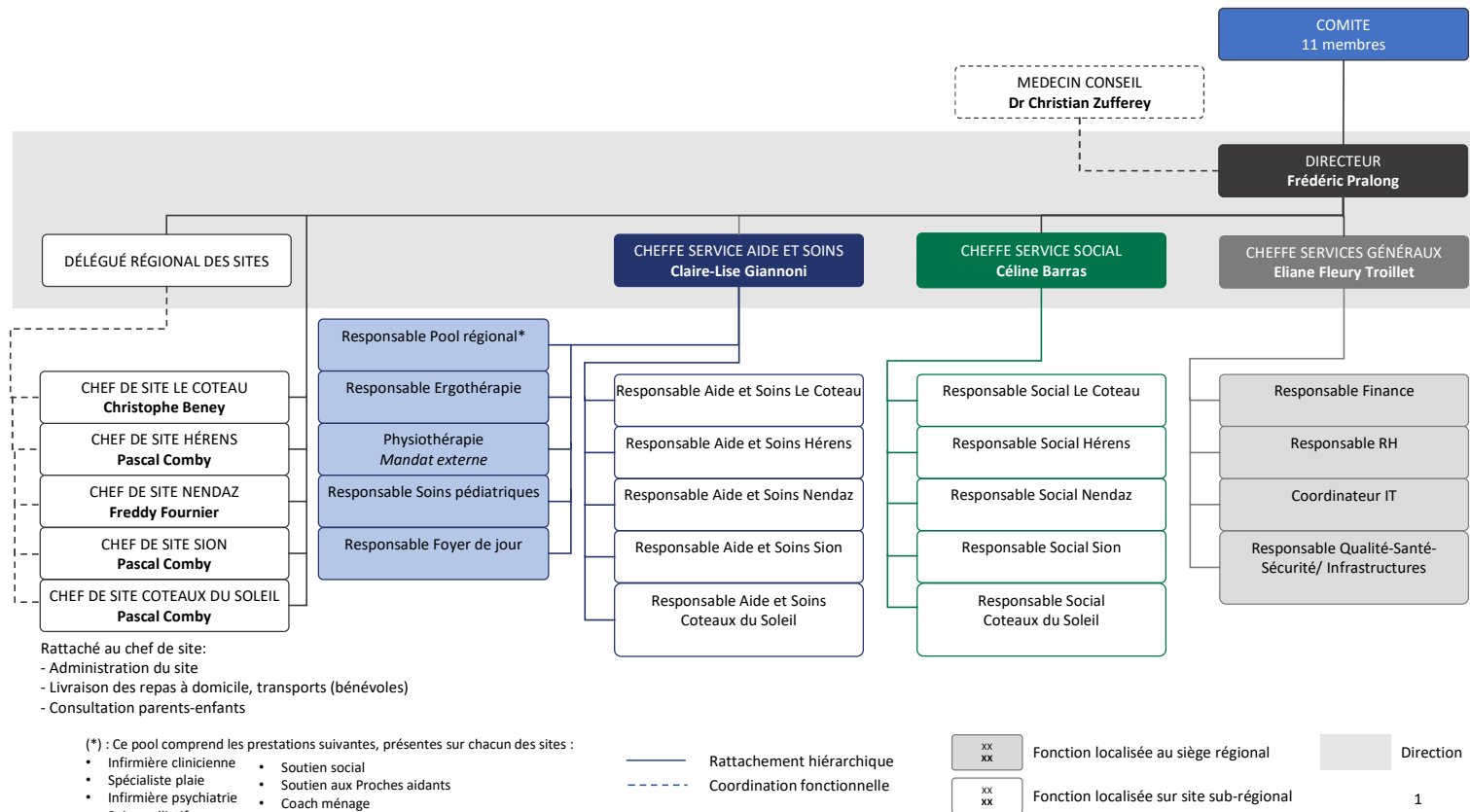
- Bassin de population **6'623** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 44

CMS des **Coteaux du Soleil** Ardon, Chamoson, Conthey, Vétroz

- Bassin de population **22'283** habitants
- Année de création 1994
- Nombre de collaborateurs 94

Structure opérationnelle du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey

La régionalisation permet un pilotage centralisé des services d'aide et de soins à domicile ainsi que du service social, tout en maintenant 5 sites garantissant des prestations de proximité. Les services généraux regroupent les fonctions finances, RH, informatique et qualité. Un délégué des cinq sites officie comme courroie de transmission auprès de la direction.



Organes de l'association du CMS régional Sion-Hérens-Conthey

Le comité du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey

Subrégion/Site	Prénom	Nom	Fonction
Hérens	Philippe	Nendaz	Président
Les Coteaux du Soleil	Christophe	Germanier	Vice-président
Les Coteaux du Soleil	Michel-Eric	Lamon	Membre
Les Coteaux du Soleil	Claude	Crittin	Membre
Sion	Florian	Chappot	Membre
Sion	Yann	Roduit	Membre
Sion	Stéphanie	Spahr	Membre
Veysonnaz	David	Théoduloz	Membre
Nendaz	Michel	Fournier	Membre
Le Coteau	Charlotte	Aymon	Membre
Le Coteau	Anne-Lise	Soliard	Membre

L'assemblée des délégués du CMS régional de Sion-Hérens-Conthey

Site	Prénom	Nom	Fonction
Sion région	Philippe	Varone	Président
Sion région	Alexandre	Ferchaud	Membre
Val d'Hérens	Cédric	Fauchère	Membre
Val d'Hérens	Benoît	Sierro	Membre
Val d'Hérens	Véronique	Duriez-Revaz	Membre
Val d'Hérens	Victorien	Moix	Membre
Val d'Hérens	Caroline	Tschanz-Branca	Membre
Le Coteau	Vincent	Rebstein	Membre
Le Coteau	Manuella	Plaschy	Membre
Le Coteau	Martial	Aymon	Membre
Le Coteau	Vincent	Reynard	Membre
Coteau du Soleil	Pierre-Marie	Broccard	Vice-Président
Coteau du Soleil	Sandra	Maillard-Koller	Membre
Coteau du Soleil	Claudine	Fumeaux	Membre
Coteau du Soleil	Olivier	Cottagnoud	Membre
Nendaz	Jean-Charles	Bornet	Membre



Identité visuelle du Centre médico-social de Sion-Hérens-Conthey

Eléments de départs :

Logos des 5 CMS actuels	Logo d'aide et soins à domicile suisse (faîtière nationale)

Le logo du Centre médico-social régional de Sion-Hérens-Conthey



- Une identité visuelle simple et facilement identifiable.
- La reprise des codes couleur de la faîtière nationale.
- La référence aux trois districts de la région.
- La référence aux prestations (médical et social).